



## J'ai un problème de famille devenu assez important.

Par **Choute**, le 12/07/2009 à 15:09

Bonjour, j'ai 16 ans et ma mère m'a laissé "seule" une semaine en sachant que ma soeur de 35 ans et son conjoint sont là si j'ai besoin et que je passe rarement mes nuits toute seule. Mon quartier est à 15 minutes de la ville et mes voisins sont là aussi. Je passe mes journées au centre equestre ou avec des amies mais jamais seule. Mon père l'a appris le samedi et ma mère est partie le vendredi. Voilà le problème: il a piqué une crise et a dit à ma mère qu'elle était une mauvaise mère et qu'elle me montait contre lui. Je certifie que cela est faux ! Il lui a dit que cela était insupportable que je sois seule et que si il m'arrivait quelque chose il en serait responsable, j'aimerais savoir si cela est vrai, en sachant qu'à 16 ans, certaines personnes se font émanciper. Mon père est avec une nouvelle femme depuis environ 10 ans et on ne s'entend pas du tout, elle dit à mon père qu'il n'est que l'élément payeur pour moi, elle ne veut pas que je déjeune le matin, il ne m'appelle pas quand on mange et il est arrivé à mon père de m'oublier, et quand il m'a offert mon ordinateur portable ma belle mère en a fait tout un plat, je n'en peux plus ! J'aimerais vivre chez ma mère mais il se trouve qu'elle n'a pas les moyens de me payer de bonnes études et qu'elle n'a qu'une petite mutuelle qui lui suffit tout juste. Elle n'aura pas de retraite mais elle peut m'entretenir avec ce qu'elle gagne et avec la pension (non mise à jour) que mon père lui verse. J'aimerais savoir si je vie chez ma mère, mon père sera-t-il obligé de me payer mes études ? Serai-je encore sous sa mutuelle ? Et surtout, ai-je le droit de choisir à mon âge ou aimerai-je vivre ? Merci de me répondre, amicalement.